

# RAPPORT D'ACTIVITÉS & DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

# 2023



**CapAtlantique**  
LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO



# UNE ANNÉE RICHE... EN ACTIONS !



## ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une grande satisfaction que je vous présente le rapport d'activité et de développement durable de notre communauté d'agglomération qui retrace l'année 2023. Ce document reflète notre engagement résolu envers la transparence, la responsabilité et la recherche constante d'amélioration dans tous les domaines de notre action.

Au cours de ces derniers mois, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo a continué de progresser, de relever les défis et d'œuvrer pour le bien-être de nos habitants. Notre approche du développement durable s'est affirmée comme une boussole guidant nos décisions pour poursuivre notre engagement en faveur de l'environnement, l'habitat, les mobilités, l'emploi et tant d'autres sujets qui sont au cœur de nos politiques sectorielles.

Ensemble, nous sommes déterminés à construire un avenir meilleur pour les générations à venir.

Bonne lecture,



**Nicolas CRIAUD**

*Président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo  
Maire de Guérande*

## TABLE DES MATIÈRES

### O

#### CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

01   La carte du territoire	4
02   Les élus	6
03   Le budget	12
04   Projet de territoire	14

### A

#### CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo UN TERRITOIRE ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

A1   Aménagement	18
A2   Promouvoir le territoire	20
A3   L'Homme et la nature	22
A4   Transition alimentaire	26
A5   Diversité énergétique	28
A6   Empreinte environnementale	30

### B

#### CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo UN TERRITOIRE PORTEUR DU BIEN VIVRE POUR TOUS

B7   Parcours résidentiel	36
B8   Mobilité alternative	38
B9   Développement numérique	40
B10   Actions pour la santé	42
B11   Pratique sportive	44
B12   Cadre culturel	46
B13   Tourisme responsable	48
B14   Emploi	50

### C

#### CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo UN TERRITOIRE UNI ET INTÉGRÉ AU PROFIT DU DYNAMISME GLOBAL

C15   L'humain	56
C16   L'image du territoire	58
C17   L'action publique	60
C18   Les partenariats	62



# LA CARTE DU TERRITOIRE



## PARCS D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

- |               |                  |                   |
|---------------|------------------|-------------------|
| 1 LE CLOSO    | 7 KERGOULINET    | 13 PRÉS DU PAS    |
| 2 KERQUESSAUD | 8 LE MÈS         | 14 PRAD VELIN     |
| 3 LE POTEAU   | 9 LE CRELIN      | 15 LE POUILL'GO   |
| 4 PRÉ GOVELIN | 10 LA MARJOLAINE | 16 BESLON         |
| 5 SALINES     | 11 BRÉHADOUR     | 17 CLOS DU POIVRE |
| 6 LE PLADREAU | 12 VILLEJAMES    | 18 KERBINIOU      |



## CHÂTEAUX D'EAU



## DÉCHÈTERIES



## STATIONS D'ÉPURATION



## GARES



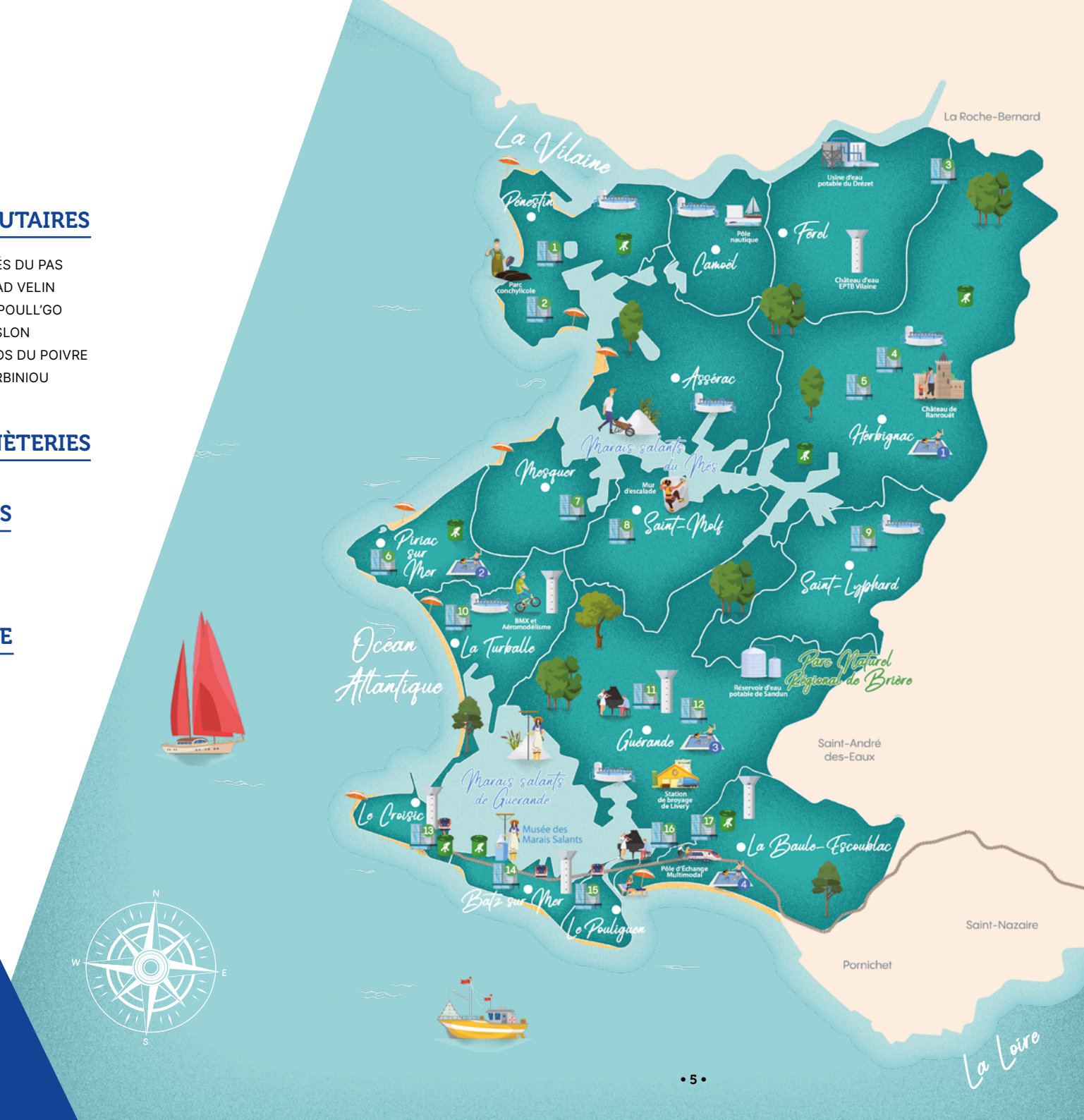
## CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE



## CENTRES AQUATIQUES


- 1 CENTRE AQUATIQUE D'HERBIGNAC (FUTUR)
- 2 CENTRE AQUATIQUE DU PAYS BLANC
- 3 CENTRE AQUATIQUE JEAN-PIERRE DHONNEUR
- 4 CENTRE AQUABAULE

SITUÉ À  
45 MIN DE NANTES  
& 3 H00 DE PARIS



# 01 LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EN QUELQUES CHIFFRES



 **15** communes sur **2** départements et régions


 **22** compétences

 **395 km<sup>2</sup>** de superficie

 **98 km** de littoral

 **345 km** d'itinéraires cyclables

 **39** sites de baignade

 **4** centres aquatiques

 **75 000** habitants, plus de **360 000** l'été

 **52 %** de résidences secondaires

 **72 %** de propriétaires


 **23 000** emplois & **+ de 6 000** entreprises et commerces

 **2** marais salants

 **18** parcs d'activités, dont **14** communautaires

 **6,2** millions de m<sup>3</sup> d'eau potable consommés sur une année, issus de la Vilaine

 **2 premiers** ports de pêche de Loire-Atlantique

 **1** parc naturel régional

 **4 sites** Natura 2000

 **17 000 m<sup>3</sup>** d'eau stockées **5** châteaux d'eau & des réservoirs

 **2 800 km** de réseaux d'eaux usées, eaux pluviales & eau potable

 **9** déchèteries

## LES CHIFFRES À RETENIR

- **18 parcs d'activités économiques** : environ 260 ha.
- **+ 3 % d'emplois salariés privés** (+ 20 % à l'échelle de la Loire-Atlantique).
- **+ 370 emplois** dans le secteur du commerce.
- **4 emplois sur 5 liés à l'économie présentielle.**
- **7,9 millions de nuitées** et **6,3 millions d'excursions** entre avril et septembre.

- **+ 0,7 % d'habitants/an** (+ 1,5 % à l'échelle de la Loire-Atlantique).
- **31,5 % de la population à plus de 65 ans.**
- **Âge moyen de la population : 41 ans / 48 à l'échelle nationale.**
- **Origines géographiques des nouveaux habitants** : 23 % de Saint-Nazaire Agglo / 6 % du Grand Paris.
- **72 % du parc de logements est occupé par des propriétaires / 26 % locataires.**
- **52 % de résidences secondaires.**



# 02 LE BUREAU COMMUNAUTAIRE : PORTRAITS DES ÉLUS

## 1 PRÉSIDENT



**NICOLAS CRIAUD**  
MAIRE DE GUÉRANDE

Président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo  
Gouvernances communautaire et territoriale, communication institutionnelle,  
relation à l'utilisateur et contentieux.

## 14 VICE-PRÉSIDENTS



**Hubert DELORME**  
MAIRE DE SAINT-MOLF

1<sup>er</sup> vice-président aux finances,  
à la mutualisation et à la  
commande publique.



**Joseph DAVID**  
MAIRE D'ASSÉRAC

2<sup>e</sup> vice-président à la transition  
écologique chargé de la gestion  
des milieux aquatiques et de la  
prévention des inondations.



**Marie-Catherine LEHUÉDÉ**  
MAIRE DE BATZ-SUR-MER

3<sup>e</sup> vice-présidente à la culture,  
à l'enseignement musical  
et aux équipements culturels  
d'intérêt communautaire.



**Bernard LE GUEN**  
MAIRE DE CAMOËL

4<sup>e</sup> vice-président au sport  
et aux équipements sportifs  
d'intérêt communautaire.



**Nicolas RIVALAN**  
MAIRE DE FÉREL

5<sup>e</sup> vice-président aux ressources  
humaines, aux moyens matériels  
et à l'égalité hommes/femmes.



**Christelle CHASSÉ**  
MAIRE D'HERBIGNAC

6<sup>e</sup> vice-présidente aux économies  
primaires à la transition écologique  
chargée de la biodiversité et des  
milieux naturels.



**Franck LOUVRIER**  
MAIRE DE LA BAULE-ESCOUBLAC

7<sup>e</sup> vice-président au tourisme.



**Didier CADRO**  
MAIRE DE LA TURBALLE

8<sup>e</sup> vice-président à l'économie.



**Michèle QUELLARD**

MAIRE DU GROISIC  
9<sup>e</sup> vice-présidente à l'habitat  
et à l'accueil des gens du voyage.



**Norbert SAMAMA**

MAIRE DU POULIGUEN  
10<sup>e</sup> vice-président à la transition  
écologique chargé du Schéma  
de Cohérence Territoriale et des  
stratégies foncières et littorales.



**Jean-Pierre BERNARD**

MAIRE DE MESQUER-QUIMIAC  
11<sup>e</sup> vice-président à la santé  
à la prévention de la délinquance,  
à l'accessibilité au handicap  
et à la desserte en numérique.



**Pascal PUISAY**

MAIRE DE PÉNESTIN  
12<sup>e</sup> vice-président à la transition  
écologique chargé de l'énergie,  
du climat et de la mobilité.



**Emmanuelle DACHEUX**  
MAIRE DE PIRIAC-SUR-MER

13<sup>e</sup> vice-présidente à l'emploi,  
la formation et l'apprentissage.



**Claude BODET**

MAIRE DE SAINT-LYPHARD  
14<sup>e</sup> vice-président aux équipements  
urbains chargé de l'eau potable,  
de l'assainissement et des déchets.

## 5 AUTRES MEMBRES DU BUREAU



**Frédéric DUNET**  
ADJOINT AU MAIRE  
DE GUÉRANDE



**Anouk PAOLOZZI-DABO**  
CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
DE GUÉRANDE



**Annabelle GARAND**  
ADJOINTE AU MAIRE  
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



**Alain FOURNIER**  
ADJOINT AU MAIRE  
D'HERBIGNAC



**Bertrand PLOUVIER**  
CONSEILLER MUNICIPAL  
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



# 02 LE BUREAU COMMUNAUTAIRE : PORTRAITS DES ÉLUS

## LES AUTRES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



**Christine LEVESQUE**  
ADJOINTE AU MAIRE  
D'ASSÉRAC



**Bruno SCHMIT**  
ADJOINT AU MAIRE  
DE BATZ-SUR-MER



**Gisèle BERTHO**  
ADJOINTE AU MAIRE  
DE FÉREL



**Rose-Anne MOREAU**  
CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
À GUÉRANDE



**Xavier FOURNIER**  
ADJOINT AU MAIRE  
DE GUÉRANDE



**Catherine LACROIX**  
ADJOINTE AU MAIRE  
DE GUÉRANDE



**Laurent CHASSAING**  
ADJOINT AU MAIRE  
DE GUÉRANDE



**Gwénaëlle MORVAN**  
CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
DE GUÉRANDE



**Jean-Noël DESBOIS**  
CONSEILLER MUNICIPAL  
DE GUÉRANDE



**Charles DE KERSABIEC**  
CONSEILLER MUNICIPAL  
DE GUÉRANDE



**Claudie LELECQUE**  
CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
D'HERBIGNAC



**Pierre-Luc PHILIPPE**  
CONSEILLER MUNICIPAL  
D'HERBIGNAC



**Christophe MATHIEU**  
ADJOINT AU MAIRE  
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



**Sophie MINSSART**  
CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



**Karine CHALLIER**  
ADJOINTE AU MAIRE  
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



**Jacques RENAUD**  
CONSEILLER MUNICIPAL  
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



**Véronique LE BIHAN**  
ADJOINTE AU MAIRE  
DE LA TURBALLE



**Jacques BRUNEAU**  
ADJOINT AU MAIRE  
DU CROISIC



**Erika ETIENNE**  
ADJOINTE AU MAIRE  
DU POULIGUEN



**Catherine FOUCAULT**  
ADJOINTE AU MAIRE  
DE MESQUER



**Dominique GOULÈNE-HENRY**  
ADJOINTE AU MAIRE  
DE SAINT-LYPHARD



**Sonia POIRSON-DUPONT**  
ADJOINTE AU MAIRE  
DE SAINT-MOLF



**Xavier LEQUERRÉ**  
ADJOINT AU MAIRE  
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



**Sophie DOUCHIN**  
CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



**Marina MARCHAIS**  
CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
DE LA BAULE-ESCOUBLAC



**Michel THYBOEAU**  
CONSEILLER MUNICIPAL  
DE LA TURBALLE



**Françoise THOBIE**  
CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
DU CROISIC



**Bruno DE SAINT-SALVY**  
CONSEILLER MUNICIPAL  
DU POULIGUEN



**Christiane BRETONNEAU**  
ADJOINTE AU MAIRE  
DE PÉNESTIN



**Bruno MAHÉ**  
CONSEILLER MUNICIPAL  
DE SAINT-LYPHARD



**Karine GUICHON**  
ADJOINTE AU MAIRE  
DE CAMOËL

**43 millions** de dépenses d'investissement  
(réalisation des équipements)

**143 millions** d'euros

**1** budget principal

**6** budgets annexes

(eau potable, déchets, GEMAPI, SPANC, assainissement, zones d'activité)

pour réaliser

les 3 grandes ambitions du



**100 millions** de dépenses de fonctionnement  
(opérations courantes, charges de personnel, charges liées au fonctionnement des services...)

et en 2023

- 2,8 millions d'euros** Travaux de la piscine d'Herbignac
- 8,5 millions d'euros** Renouvellement des réseaux d'eau potable et eau usées
- 2 millions d'euros** Fonds de concours pour les communes
- 5,6 millions d'euros** Plan de mobilité de l'Agglomération
- 800K€** Premières études pour le conservatoire
- 265K€** Actions en faveur de la biodiversité



# 03 PRÉSENTATION DU PROJET DE TERRITOIRE

## Projet de territoire 2030

### POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?



Le **Projet de Territoire 2030**, lancé en septembre 2022 est la feuille de route de la communauté d'agglomération pour les 10 ans à venir. Il résume les politiques publiques qui sont portées au quotidien pour aménager et développer la vie sur notre territoire. Toutes les actions qui ont été menées en 2023, et qui sont rappelées dans ce rapport d'activités, répondent aux trois ambitions de ce projet. Toutes celles qui sont en préparation également.

Un projet de territoire constitue une démarche volontaire de la collectivité visant à fixer un cap et des trajectoires pour les quinze prochaines années. Un dessein partagé par les 15 communes de l'Agglo pour dialoguer avec les habitants, acteurs et partenaires du territoire.

### NOTRE PROJET EST QU'EN 2030 NOTRE TERRITOIRE SOIT :

ENTRE TERRE ET OCÉAN, UNE TERRE DES POSSIBLES.

UN ÉCRIN OCÉANIQUE EN MOUVEMENT, À PARTAGER, À PROTÉGER ET À OPTIMISER.

Un territoire conscient des qualités uniques de son environnement et des enjeux qui y sont liés. Un territoire offrant un cadre de vie attractif pour tous. Un territoire épanoui et ouvert sur son temps comme sur son univers. Une terre qui se forge jour après jour dans nos mains.

Cette vision se traduit donc par **3 grandes ambitions pour façonner cette terre** qui vous a vu naître ou dont nous sommes tous tombés amoureux :



C'est la traduction du projet politique du territoire, il coordonne et met en cohérence les politiques publiques engagées par la Communauté d'Agglomération de CapAtlantique La Baule-Guérande et propose un fil rouge à l'ensemble des communes membres.

Il trouvera son application et sa mise en oeuvre au sein des différentes politiques sectorielles conduites tant par la communauté d'agglomération dans l'exercice de ses compétences que par les communes, constituant le « bloc local », mais également un guide de compréhension de la vision locale pour les autres acteurs publics et privés. L'objectif de ce projet est de **dégager des ambitions pour donner du sens aux actions.**



A

un territoire accélérateur de la transition écologique pour 2030.



B

un territoire porteur du bien vivre pour tous.



C

un territoire uni et intégré au profit du dynamisme global.

**18 grandes politiques publiques** (A1 à A6, B7 à B14 et C15 à C18) très concrètes sont prévues pour façonner notre espace de vie et continuer à le faire rayonner. Certaines actions et projets ont déjà avancé en cette année 2023...





A

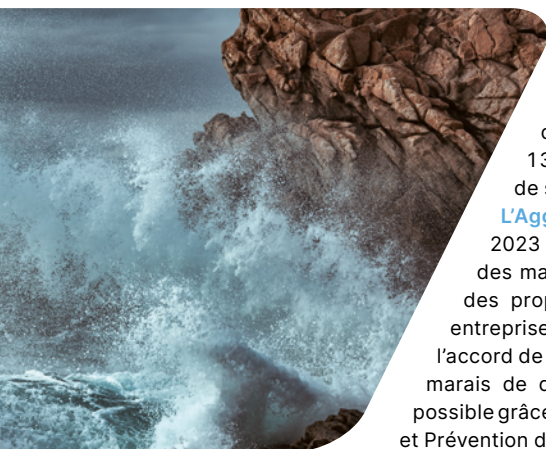
UN TERRITOIRE  
ACCÉLÉRATEUR  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE



# A1 ADAPTER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & LES LOGEMENTS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



La tempête Céline, a balayé l'Ouest de la France le 28 octobre 2023. Les marais salants du bassin de Guérande ont été particulièrement touchés avec près de 19 brèches et 4 km de talus d'étiers endommagés. Ce sont potentiellement 1350 œillets menacés de ne pas pouvoir produire de sel en 2024.

L'Agglo a investi 125 000 euros en urgence à l'automne 2023 pour que l'Association Syndicale Autorisée (ASA) des marais salants du bassin de Guérande, association des propriétaires, fasse appel aux paludiers et à des entreprises spécialisées pour réaliser sans attendre, avec l'accord de l'État, des ouvrages provisoires pour protéger les marais de dégâts supplémentaires. Ce financement a été possible grâce à la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) instaurée en 2022.

Les tempêtes Céline et Ciaran ont particulièrement marqué les esprits et inquiété de nombreux propriétaires de biens bâtis en zone inondable. Cela s'est traduit par une forte appropriation du dispositif « Cap à l'abri » avec des sollicitations régulières pour bénéficier d'un accompagnement sur le volet travaux et pose de batardeaux. En 2023, 28 propriétaires ont été accompagnés dans le montage de leur dossier pour obtenir une subvention à hauteur de 80%, ce qui représente 30% du nombre total des demandes depuis le lancement du dispositif en 2017.



## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- L'Agglo assurera la gestion, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, d'un ensemble d'ouvrage assurant la protection de 535 personnes le système d'endiguement des marais salants du bassin de Guérande (surveillance, gestion des digues, des événements tempétueux...).
- Les travaux de réparation des berges d'étiers suite à la tempête Céline se poursuivent durant l'année 2024.
- Le chantier de restauration de l'ouvrage du Bérigo et des digues environnantes dans les marais salants du bassin de Guérande (commune de Batz-sur-Mer) sera lancé en septembre 2024.
- Des études de préparation du Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) 2, notamment pour améliorer le niveau de protection des marais salants du bassin de Guérande, seront engagées prochainement.



## EN QUELQUES CHIFFRES



**700 diagnostics**  
réalisés depuis 2017 dont  
96 en 2023, pour le dispositif  
« Cap à l'abri ».



**125 000 €**  
c'est le montant de l'aide à la reconstruction  
des marais salants suite à la tempête Céline  
pour l'année 2023 (qui sera complété en  
2024).



**25 exploitations**  
salicoles menacées de ne pas  
produire de sel sans travaux  
suite à la tempête Céline.



**17 km<sup>2</sup>**  
de marais salants et d'espaces  
urbains protégés qui composent  
le futur système d'endiguement  
des marais salants du bassin  
de Guérande.



# A2 PROMOUVOIR L'IDENTITÉ ET L'ENVIRONNEMENT MARITIME ET LITTORAL DU TERRITOIRE

## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



Soutenir la filière nautique et ses entreprises est essentiel pour pérenniser les savoir-faire et l'innovation mais aussi pour maintenir la qualité et l'attractivité de notre territoire. Depuis 2020, l'Agglo et ses partenaires agissent pour favoriser l'émergence d'une dynamique économique autour de cette filière et un développement pérenne de l'emploi. Une convention de partenariat identifie les actions à mener. Un cluster, le Nautihub, agit concrètement depuis 2020 pour promouvoir la filière nautique et accompagner ses entreprises. **La Recyclerie Maritime, installée au Croisic, est lauréate en 2023 du concours d'innovation organisé par le Nautihub.**

Le caractère littoral du territoire est fort, il forge et structure l'identité du territoire et participe aussi à l'ancrage local de ses habitants, c'est pourquoi, l'Agglo a mis en œuvre en 2023 une stratégie d'accompagnement de l'apprentissage des milieux aquatique et marin. La communauté d'agglomération entend, par ce moyen, dans un premier souci de sécurité publique, favoriser notamment l'apprentissage du savoir nager à l'école, et maintenant **inciter à l'apprentissage de la voile en milieu scolaire.**



Piriac-sur-Mer a accueilli du 13 au 17 septembre 2023 l'arrivée de **La Solitaire du Figaro PAPREC**, dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil départemental. L'Agglo a participé à l'organisation de cet événement et a financé cet accueil. Grâce aux travaux sur le réseau d'assainissement menés à Mesquer en 2023, il a été constaté une **amélioration de la qualité des coquillages** à Pen Bé aussi bien sur les moules que les huîtres. De façon générale, on note une amélioration globale de la qualité des zones conchylicoles et/ou des sites de pêche à pied sur tout le territoire de l'Agglo avec dorénavant 5 sites classés en A (Le Halguen, Pont-Mahé, Lanséria, l'Île Dumet et Petit Traict), qui reste cependant précaire.



Un groupe de gestion pour un suivi précis du norovirus a été mis en place par l'Agglo en lien avec les services de l'État et le délégataire. Grâce à cette gestion proactive, aucune fermeture liée au norovirus sur le territoire n'a été constatée en 2023. La santé des baigneurs et des pêcheurs à pied a été préservée grâce à la mise en place en 2023 de **fermetures préventives sur les plages lors de fortes pluies** pouvant engendrer des débordements des réseaux d'assainissement, ce qui a permis une bonne anticipation des potentielles contaminations.

## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- L'Agglo accueillera pour la 2<sup>e</sup> fois consécutive l'arrivée de La Solitaire du Figaro PAPREC sur le port de La Turballe du 11 au 15 septembre 2024.
- La convention triennale avec le Nautihub, le cluster de promotion de la filière nautique, doit être renouvelée.
- Le travail continue pour améliorer la qualité sanitaire des coquillages et des eaux de baignade dans la baie du Pouliguen.



## EN QUELQUES CHIFFRES



**750 enfants de CM2**

du territoire bénéficient de l'apprentissage de la voile sur les clubs locaux.



**40 000 euros par an**

pour financer le transport des élèves de l'Agglo vers les centres nautiques afin de leur permettre d'apprendre la voile.



**350 emplois**

pour la filière nautique sur le territoire.

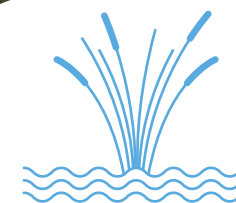


**27 sites de baignade**

classés en « excellente qualité de l'eau ».



# A3 RETISSER LE LIEN ENTRE L'HOMME ET LA NATURE : POLITIQUE DE L'EAU ET BIODIVERSITÉ



## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



Le 11 octobre 2023, la Saur (Sepig eau et assainissement) a signé avec l'Agglo un **contrat de 136 millions d'euros sur 8 ans**, soit 17 millions par an (2024-2031) portant sur 4 grandes prestations au profit des habitants des 15 communes du territoire : l'achat (auprès de EPTB Vilaine principalement et du côté de Saint-Nazaire Agglo et Nantes Métropole pour sécuriser en cas de problème), la distribution et le stockage de l'eau potable, la collecte des eaux usées du réseau d'assainissement collectif, la gestion des 21 stations d'épuration des eaux usées et la gestion du réseau et des ouvrages d'eaux pluviales. **L'Agglo disposera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 d'un nouveau déléguataire pour l'eau.**

En mai 2023, l'Agglo et les 15 communes du territoire ont signé la **charte de préservation de la biodiversité des bords de voirie**. Le protocole d'intervention intègre bien évidemment l'enjeu sécurité mais également les cycles biologiques des espèces d'oiseaux, d'insectes, de reptiles et d'amphibiens. Les accotements, les fossés et les haies bordant nos espaces de circulation couvrent des centaines d'hectares de milieux naturels et sont des lieux majeurs de vie pour la faune et la flore. Ils accueillent de nombreuses espèces protégées ou patrimoniales, et leur permettent de vivre et de se déplacer. Ils jouent aussi un rôle important dans la régulation des flux et dans la qualité de l'eau car ce sont des filtres naturels. La mise en œuvre de la charte à l'échelle de l'Agglo permettra de favoriser des millions d'insectes, notamment les espèces pollinisatrices en déclin (abeilles, papillons, coléoptères...), qui profiteront de centaines d'hectares de milieux gérés pour la biodiversité.



Un bassin de stockage de 150 m<sup>3</sup> et un poste de refoulement pour améliorer la circulation des eaux usées ont été créés à Kercabellec (Mesquer) pour **sécuriser le fonctionnement du réseau d'assainissement**. Ces travaux ont eu lieu entre janvier et juillet 2023 pour un montant de près de 900 000 € HT, financés conjointement avec l'Agence de l'eau.



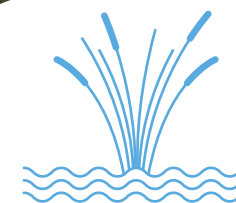
L'Agglo a renouvelé en 2023 pour la quatrième année consécutive, une **campagne de plantation de haies bocagères** à destination des agriculteurs volontaires. Ce sont ainsi plus de 4 km de haies qui ont été plantés chez 11 agriculteurs. Cette action a été mise en œuvre à la fois par des entreprises du territoire mais aussi des établissements scolaires.

Des travaux de **restauration de la biodiversité des marais du Branzais et de Men Ar Mor à Pénestin** ont été réalisés.

Les travaux, menés dans le cadre d'une convention avec le Département, ont porté sur une surface d'environ 18 ha et ont principalement consisté à restaurer des ouvrages hydrauliques, aménager des digues et îlots en faveur des oiseaux d'eau. Ils visent à améliorer l'état des lagunes salées, préserver des roselières ou encore accueillir la nidification de petits échassiers. Les travaux ont été interrompus en novembre suite aux importantes précipitations et seront finalisés en septembre 2024. Cette action a bénéficié d'un financement européen à 60% dans le cadre du projet LIFE Sallina et d'une participation du Département de 31%.



# A3 RETISSER LE LIEN ENTRE L'HOMME ET LA NATURE : POLITIQUE DE L'EAU ET BIODIVERSITÉ



## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



La connaissance de la biodiversité du territoire est essentielle pour l'Agglo. Ainsi, en 2023 les **Atlas de Biodiversité Communale de Camoël, Férel et Pénestin**, initiés en 2022 dans le cadre d'un contrat nature signé avec la Région Bretagne, ont été approfondis. Après les inventaires des oiseaux nicheurs et des amphibiens en 2022, les études menées en 2023 ont porté sur les reptiles, les chauves-souris, les libellules, la flore et les habitats naturels. Par la même occasion, 7 mares ont été restaurées sur les 3 communes.

## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- Un nouveau schéma directeur d'assainissement devrait être adopté en 2024 pour améliorer et développer ce réseau.
- Un géoréférencement de l'ensemble des réseaux va être réalisé entre 2024 et 2026 pour parfaire la connaissance du patrimoine et favoriser sa gestion.
- Le lancement de la mise en place de la télérelève, pour un suivi précis et individuel de la consommation d'eau de chacun devrait avoir lieu en 2024.
- L'eau étant un des enjeux fondamentaux du 21<sup>e</sup> siècle, une campagne d'information et de sensibilisation sur cette ressource devrait être mise en place en 2025.
- Prochainement : une nouvelle stratégie sur la biodiversité du territoire.
- Dans la continuité des communes du Morbihan, un nouvel Atlas de la Biodiversité Communale va être lancé pour Batz-sur-Mer, La Turballe, Le Croisic, Le Pouliguet Piriac-sur-Mer.



## EN QUELQUES CHIFFRES



**689** nids de frelons asiatiques détruits en 2023 pour un budget de plus de 45 000 euros.



**1 milliard d'euros** valeur du patrimoine permettant de fournir l'eau et l'assainissement sur le territoire.



**16 collectivités engagées** dans la charte de préservation de la biodiversité des bords de voirie.



**3 154 km** de réseaux d'eau gérés sur le territoire.



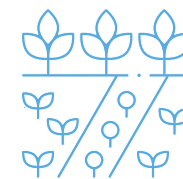
**18 hectares** de marais à Pénestin restaurés pour un budget de plus de 150 000 euros.



**450 000 m<sup>3</sup> d'eau potable** fournis chaque mois aux habitants (doublés en saison haute).



# A4 AGIR POUR LA TRANSITION ALIMENTAIRE



## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



Dans le cadre de la démarche « Territoire Pilote Transmission » soutenue par la Région des Pays de la Loire, l'Agglo et la Chambre d'agriculture ont réuni à 3 reprises un groupe de travail « polyculture-élevage » avec pour objectif **d'identifier les enjeux et les actions concrètes pour faciliter la transmission des exploitations agricoles du territoire** : identifier les exploitants de plus de 50 ans, accompagner individuellement les cédants, montrer les perspectives des filières locales, faire connaître les atouts du territoire pour faciliter la transmission (rencontres, accueil, entraide CUMA, service de remplacement), intégrer les spécificités du territoire sur la question du logement de fonction, sensibiliser les propriétaires à la destination agricole durable de leur foncier au moment de la transmission...

Lancé en 2021 pour 3 ans avec le Parc naturel régional de Brière, Saint-Nazaire Agglo et la Communauté de communes du pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois, le Projet Alimentaire Territorial a pour objectif de développer l'accès pour tous à une alimentation saine, locale et durable. 9 communes de l'Agglo ont été accompagnées cette année par différents partenaires pour atteindre cet objectif en s'engageant dans la démarche « **Mon restau responsable** » et en favorisant un approvisionnement en produits locaux et de qualité au sein de leurs restaurants scolaires.

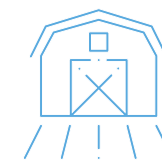


**Le bilan des actions agricoles conduites par l'Agglo depuis 2019** en partenariat avec les Chambres d'agriculture des Régions Pays de la Loire et Bretagne a été présenté aux élus des communes du territoire fin novembre.

Il s'agissait là aussi de discuter des perspectives du prochain programme pour les 5 années à venir.



La commune de Guérande a accordé le 24 avril **le permis d'aménager à l'Agglo pour la création d'un hameau agricole composé de 3 salorges** et d'une exploitation ovine sur l'ancien site industriel de 2 hectares « CTO ». Le démarrage des travaux est prévu en 2024.



## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- Démarrage des travaux pour la réalisation d'un hameau agricole sur l'ancien site de CTO à Guérande.
- Une nouvelle stratégie agricole 2024-2028 se dessine et la diversité des sujets s'amplifie (installations/transmissions des exploitations, Projet Alimentaire Territorial, ressource en eau et qualité des eaux, biodiversité...). La protection et la remobilisation du foncier agricole demeure au cœur des problématiques.



## EN QUELQUES CHIFFRES



**141 producteurs**  
pour des produits en circuits-courts.



**2,4 millions d'euros**  
évaluation du projet de création d'un hameau agricole sur l'ex site CTO.



**16 000 hectares**  
de surfaces agricoles exploitées.



# A5 S'ENGAGER DANS LA DIVERSITÉ ÉNERGÉTIQUE



## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



L'Agglo a signé en 2022 un partenariat avec l'entreprise Voltalis pour proposer aux habitants des 15 communes du territoire chauffés à l'électricité, soit 14 500 foyers, de s'équiper d'un petit boîtier gratuit permettant des micro-coupures lors des pics hivernaux de consommation. **Le déploiement se poursuit en 2023 pour les volontaires.**

La poursuite de la **constitution de la filière « bois-énergie bocager »** est en cours avec la finalisation des 10 plans de gestion durables de surfaces agricoles et forestières (PGDSAF) réalisés par la chambre d'agriculture des Pays de la Loire. Un site de stockage est désormais prêt à recevoir les plaquettes destinées à alimenter la future chaudière de la piscine d'Herbignac.

**Le projet de centrale solaire de Kéraline** a vu son étude d'impact environnemental se terminer en novembre 2023 avec une confirmation du faible dérangement des espèces présentes sur site.

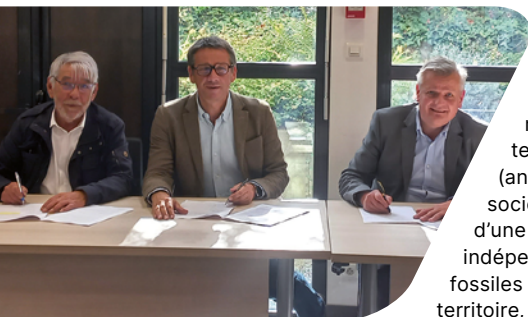


La forêt de Coët Caret sur la commune d'Herbignac a accueilli le 18 avril la présentation de la **Charte Forestière de Territoire comportant 27 actions à mettre en œuvre sur 3 ans**, telles que : accompagner les communes dans la gestion de leurs bois communaux (Saint-Molf ayant la plus grande surface avec plus de 25 ha, Herbignac avec près de 20 ha, Piriac-sur-Mer avec plus de 13 ha), favoriser le regroupement des propriétaires, améliorer les peuplements forestiers existants, adapter les forêts au changement climatique, développer le bois-construction, accompagner le développement du bois-énergie... Cette charte est une véritable stratégie locale de développement forestier. Elle vise à mettre en place une gestion durable des boisements du territoire, à développer une vraie filière bois locale en la valorisant, à préserver l'environnement dans la gestion forestière et à développer l'émergence d'une culture forestière.



## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- Réflexion en partenariat avec le Parc naturel régional de Brière, autour de la mise en place d'une « trame noire » sur le territoire permettant d'économiser l'énergie de l'éclairage public et de préserver une biodiversité nocturne.
- La chaudière bois-énergie de la piscine d'Herbignac sera opérationnelle prochainement.
- Le permis de construire de la centrale solaire de Kéraline devrait être déposé dans les mois à venir tout comme celui de la centrale solaire thermique à proximité de l'usine HCl (Herbignac).
- La démarche de constitution des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZA EnR) pour les 15 communes du territoire va débuter.



**Une nouvelle SAS baptisée « Agglo d'énergies positives »** a été créée en octobre 2023. Elle est dédiée aux énergies renouvelables (EnR) et associe l'Agglo avec les deux sociétés d'économie mixte en charge de l'énergie pour nos deux départements : la « SEM 56Energies » et la « SEM EnR 44 » (anciennement SYDELA Energie). Cette nouvelle société a pour objectif de favoriser la production en local d'une énergie faible en émissions de gaz à effet de serre, indépendante des fluctuations de prix des combustibles fossiles et de favoriser le développement des EnR sur le territoire, ce qui revient également à créer des emplois.

## EN QUELQUES CHIFFRES



**200 000 euros**

capital social : départ de la nouvelle SAS « Agglo d'énergies positives » apporté par l'Agglo à hauteur de 40 %, désormais actionnaire majoritaire.



**250 000 euros**

c'est le budget dont dispose la charte forestière du territoire pour mettre en œuvre les actions prévues.



**5 600 hectares de forêts**

sur le territoire, soit 14 % de la surface de l'Agglo.



**9 000**

propriétaires disposent de forêts sur leurs parcelles.



# A6 RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE



## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



L'Agglo a signé le 23 janvier, pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2023 et pour une durée de 5 ans jusqu'en 2028, **un nouveau contrat de plus de 14 millions d'euros HT avec la société Derichebourg pour la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et restes valorisables de 8 communes** (bacs verts et jaunes) : Batz-sur-Mer, Le Pouliguen, Le Croisic, Guérande, La Turballe, Piriac-sur-Mer, Mesquer et Saint-Molf. Les autres communes de l'Agglo sont toujours gérées en régie directement par nos agents basés à Herbignac et La Baule-Escoublac (31 agents et 15 véhicules).

La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (loi AGEC) adoptée en 2020 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'Agglo est déjà préparée à cette **obligation de tri des biodéchets** puisqu'elle est engagée depuis 20 ans sur le sujet (1 résidence principale sur 2 déjà équipée de composteurs individuels), mais le 6 décembre, Nicolas CRIAUD et Claude BODET, respectivement président et vice-président, ont annoncé l'accélération de cette politique en visant 3 objectifs : **le compostage individuel** (principalement pour les maisons avec des jardins de plus de 100 m<sup>2</sup>), **le compostage collectif au pied d'immeubles et le compostage collectif urbain** (déployés quand un espace vert public est disponible). 11 composteurs de ce type ont été installés au pied d'immeubles en 2023 à Guérande, La Baule-Escoublac, Saint-Lyphard et Herbignac.



La direction de la prévention et de la gestion des déchets continue son action au quotidien pour mener à bien la politique de réduction de notre empreinte sur le territoire et **multiplie encore les initiatives en 2023** : distribution de compost gratuit les 7 et 8 avril, collecte de fusées de détresse les 14, 15 et 22 avril, multiplication des « Coin des Occaz' » en mai, juillet, août et septembre, allongement de l'opération « Donnez une 2<sup>e</sup> vie aux coquillages » de mi-novembre 2023 à mars 2024... Tout cela en maintenant le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en dessous des 10 % (9,67 % en 2023).



**La troisième édition du salon « Objectif zéro déchet »** destiné à sensibiliser le grand public sur la nécessité de réduire notre production de déchets sur le territoire et pour transmettre toutes les solutions afin de Réduire / Réutiliser / Recycler (règle des 3R) a eu lieu à Piriac-sur-Mer le 4 novembre. L'Agglo menant une politique active en matière de réduction à la source de tous les déchets, comme défini dans le projet de territoire 2030, il est essentiel de montrer les possibilités dans ce domaine de manière ludique. 21 exposants ont de nouveau répondu présents ainsi que des centaines de visiteurs malgré la tempête.





# A6 RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE



## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- Dans l'objectif d'accélérer la diminution de notre empreinte environnementale sur le territoire, une réflexion est en cours pour adapter le service de gestion des déchets aux nouveaux besoins des habitants de l'Agglo. Il a ainsi été décidé de travailler pour la modification des fréquences de collecte des bacs jaunes et verts en porte à porte et de l'expérimenter sur une commune en 2024.
- L'accélération du tri des biodéchets va s'intensifier en 2024 avec des actions concrètes pour favoriser le déploiement des composteurs individuels et collectifs.
- Afin de continuer à offrir un service de qualité aux particuliers comme aux professionnels, tout en instaurant une plus grande justice dans le financement du service, il a été décidé une refonte du dispositif de redevance spéciale. L'objectif de cette réforme est d'amplifier l'incitation à la réduction de la production de déchets sur le principe du « consommateur-payeur ». La mise en œuvre de la révision de ce dispositif sera étalée dans le temps afin d'assurer un accompagnement individuel dans la recherche de solutions de prévention.
- Un travail est en cours pour moderniser le réseau des déchèteries afin que l'ensemble de nos sites réponde aux nouveaux besoins des usagers.

## EN QUELQUES CHIFFRES



**25 % & 45 %**

de la diminution du nombre de tonnes d'ordures ménagères produites par les habitants et l'augmentation du nombre de tonnes d'emballages, papiers, verre et cartons à recycler en 2023 par rapport à 2010.



**21 000**

composteurs individuels à disposition gratuitement pour les habitants de l'Agglo depuis 2003.



**642 523**

passages dans les 9 déchèteries du territoire en 2023.



**25**

c'est l'équivalent du nombre de tours de la Terre qu'effectueront les agents de la société Derichebourg d'ici à 2028 pour collecter les déchets des habitants de 8 de nos communes.



**27,6 tonnes**

de coquilles collectées grâce à l'opération « donnez une deuxième vie aux coquillages ».



**55 % des déchets**

(hors gravats et déchets verts) valorisés par recyclage ou sous forme d'énergie.





**B**

**UN TERRITOIRE  
PORTEUR  
DU BIEN VIVRE  
POUR TOUS**





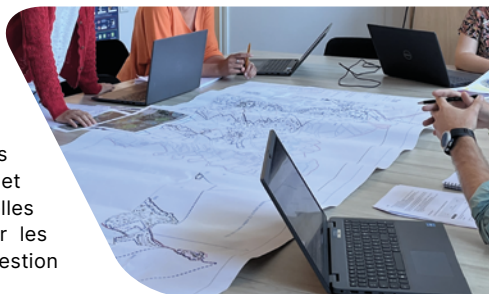
# B7 ASSURER À TOUT LE MONDE UN PARCOURS RÉSIDENTIEL DE QUALITÉ

## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



La **Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique** accueille depuis 2022 les habitants et professionnels du territoire pour les conseiller et les accompagner dans leurs projets de rénovation et de sobriété énergétique. Le service a été maintenu en 2023. Les entreprises du territoire ont réalisé plus d'1 million d'euros de travaux de rénovation énergétique pour près de 600 000 euros de subventions versées par les différents acteurs locaux.

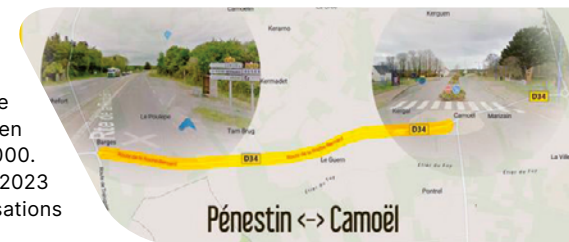
Après la décision fin 2022 de lancer la **révision du SCoT**, en vigueur depuis mars 2018, un **diagnostic** a été réalisé en 2023 qui démontre de nombreux enjeux en matière d'habitat. Il semble urgent de prendre plus précisément en compte les besoins concrets des ménages au niveau du logement, des déplacements et de l'utilisation des services et équipements. Il sera nécessaire de penser à de nouvelles formes urbaines, à une autre manière de concevoir les logements, la manière de les habiter et réfléchir à la question du coût.



En 2023, le **3<sup>e</sup> Programme Local de l'Habitat (PLH)** de l'Agglo a été préparé. À travers ce document cadre qui décline une vingtaine d'actions à mettre en œuvre sur la période 2024-2030, la collectivité souhaite apporter des solutions opérationnelles aux difficultés en matière de logements observées parmi la population locale et permettre au territoire de relever les défis qui s'annoncent (sobriété foncière, sobriété énergétique, vieillissement de la population...).



D'importants travaux sur les réseaux d'eau potable ont été réalisés entre Camoël et Pénestin afin de sécuriser **l'approvisionnement dans cette zone touristique** où le nombre d'habitants passe de 2000 à l'année à 20 000 en période estivale, avec des pointes à 40 000. 1,6 million d'euros ont été investis en avril 2023 pour permettre de doubler la taille des canalisations sur plus de 4 km.



## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- En 2024, dans le cadre de la révision du SCoT, une consultation sera lancée sur la première partie de ce document de référence, le **Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)**. Le territoire entend relever trois défis importants :
  - la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique,
  - l'intensification de l'usage du foncier au service d'un territoire productif et actif,
  - l'équilibre entre besoin de développement et protection des patrimoines.
- La forte augmentation des coûts de construction observée depuis 2022 est venue fortement complexifier les équilibres d'opérations de logements sociaux, amenant à des ralentissements de réalisation/livraison voire à des annulations d'opérations. Les échanges avec les communes et les acteurs de l'habitat et du logement ont souligné la nécessité de faire évoluer le dispositif d'aide du territoire afin de prendre en compte à la fois l'augmentation des coûts de construction, les différentes sources de surcoûts, ainsi que les enjeux de qualité des logements. Une évolution des aides de l'agglomération sera ainsi opérée en 2024.
- La télérelève pour l'ensemble des usagers du service eau potable sera déployée entre 2024 et 2026.
- L'ensemble des réseaux et des branchements des réseaux d'eau potable sera géoréférencé entre 2024 et 2026 pour parfaire la connaissance du patrimoine et favoriser sa gestion.

## EN QUELQUES CHIFFRES



**179** logements sociaux, en partie financés par l'Agglo en un an.



**Subventions : 1,2 million d'euros** accordés par l'Agglo aux opérateurs pour la réalisation de logements sociaux en 2023.



**61 % de gain énergétique** moyen des projets de rénovation.



**34 000 euros** de travaux de rénovation énergétique.

# B8 OFFRE DE MOBILITÉ ALTERNATIVE AU TOUT-VOITURE, SÛRE, ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE



## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



Les travaux d'extension du réseau cyclable du territoire continuent en 2023 dans le cadre du schéma directeur vélo avec la fin du tour de côte du Croisic, la liaison Pont Mahé – Kerseguin (entre Assérac et Pénestin) et au niveau de la route du Chèvrefeuille à Guérande (passage sous la route bleue).

Une deuxième campagne d'aide à l'achat de vélo, baptisée « Toujours plus de vélo dans l'Agglo » a été menée de janvier à fin juin 2023 avec des conditions élargies aux achats hors territoire et au matériel d'occasion.

Le dispositif Vélycéo est reconduit en 2023 avec une évolution de la durée de location pour permettre à des habitants de profils différents de profiter du service. 350 vélos électriques ont été achetés par l'Agglo pour ce nouveau service à la population.



La fréquentation des usagers sur les lignes régulières de bus a augmenté en 2023 de 7%. La ligne 13 entre La Baule-Escoublac et Saint-Nazaire reste la plus fréquentée avec 32,3% des utilisateurs, suivie de près avec la ligne 2 entre Saint-Nazaire et Herbignac qui représente à elle seule 23,2% des usagers. Dans le même temps, les usagers ont été écoutés puisque **des moyens plus importants ont été déployés sur la ligne Mesquer/Guérande.**

La sécurité routière étant un enjeu du quotidien, l'Agglo a mis en place **une action « car tonneau »** en janvier 2023 au sein des établissements scolaires de La Baule-Escoublac afin de sensibiliser le jeune public sur les dangers potentiels de la route.

## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- Des liaisons cyclables seront créées dans les années à venir :
  - Pénestin - Camoël - Férel
  - Tromartin Kerquessaud + Ker Rivaud - Escoublac
  - Assérac - Herbignac
  - La Turballe - Piriac-sur-Mer
- Les actions de sensibilisation à la sécurité routière vont se poursuivre avec une participation à la journée « SAFETY DAY » et intervenir auprès des classes de CM2 pour les sensibiliser en amont du collège et favoriser leur utilisation des transports scolaires.
- Une étude d'optimisation des transports scolaires du territoire (amélioration des temps de parcours par exemple) est prévue.

## EN QUELQUES CHIFFRES



**150 000 euros**

c'est le montant global des aides distribuées pour l'achat de vélos en 2022 et 2023.



**500**

vélos achetés dont les nouveaux propriétaires ont reçu une aide de l'Agglo en 2023.



**345 km**

c'est la distance totale d'itinéraires cyclables sur le territoire.



**10 km**

c'est la distance de liaisons créées en 2023.



**902 116**

usagers transportés sur les lignes régulières de bus en un an.



**4 945**

élèves transportés sur le territoire durant l'année scolaire 2022-2023.



**11 092**

voyages réalisés avec le service de transports à la demande.



# B9 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE



## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS

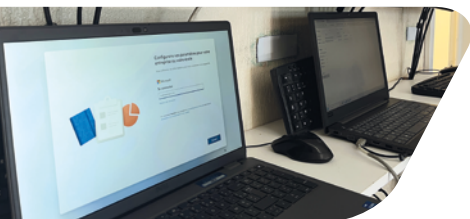


**Le Schéma Directeur Numérique Intercommunal 2023-2027 a été adopté.** Il définit les ambitions numériques sur le territoire et le catalogue des projets pour toutes les communes gérées par l'Agglo dans ce domaine. Le renforcement du socle numérique (Cybersécurité, déploiement du réseau fibre...) doit permettre d'enrichir les services numériques aux usagers et favoriser l'innovation au service du développement du territoire.

**Les opérateurs continuent les déploiements de la fibre** et l'agglomération en assure le suivi. Dans cet objectif, un comité de suivi, mis en place en 2019 suite aux engagements d'Orange et de SFR auprès de l'État en 2018, contrôle régulièrement leur respect. Au quotidien, l'agglomération accompagne les services communaux pour résoudre les problématiques de raccordements les plus complexes.



## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...



- La campagne de ré-Informatisation des écoles du territoire arrive à son terme.
- Au vu de l'évolution rapide des risques cyber, un travail est en cours pour accélérer et améliorer la sécurisation des infrastructures numériques de l'Agglo.

## EN QUELQUES CHIFFRES



**2030** postes de travail gérés par la direction du système d'information communautaire.



**350** machines renouvelées en 2023.



**74%** des postes de travail dits « nomades » pour faciliter le travail à distance des agents.



# B10 COORDONNER LES ACTIONS POUR LA SANTÉ ET FAVORISER LA PRÉVENTION



## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



L'agglomération a réalisé un **diagnostic intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance** au premier semestre 2023. Cette étude a été menée en concertation avec les professionnels et les communes du territoire. Il a été proposé des entretiens individuels et collectifs, une journée d'ateliers avec les partenaires. Une enquête de la population a été réalisée du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai 2023. Le diagnostic a ainsi permis de faire un état des lieux et d'identifier des actions à mener sur le territoire en matière de sécurité.

Suite au diagnostic intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, les membres du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) piloté par l'Agglo, ont travaillé à la **définition d'une Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance pour la période 2024-2028**.



En 2023, l'Agglo a lancé **l'élaboration de son 1<sup>er</sup> Contrat Local de Santé**. Ce dispositif partenarial proposé par l'ARS s'intéresse à la santé globale des habitants. La santé globale dépend de nombreux facteurs dont une partie est en lien avec les compétences de l'agglomération (habitat, mobilité, qualité de l'eau...). L'élaboration a débuté en juin 2023 par un travail de diagnostic sur l'état de santé, l'offre de soins-prévention, les conditions de vie et l'environnement. À cette occasion, des échanges avec les acteurs locaux et une enquête auprès des habitants ont été organisés.

## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- En 2024, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) engagera les premières actions de sa stratégie. Un travail sur la lutte contre les incivilités estivales sera amorcé avec les professionnels du tourisme dans l'objectif de favoriser une cohabitation apaisée entre habitants et vacanciers, de renforcer la sécurité de tous les usagers et de préserver la qualité du cadre de vie et l'environnement du territoire. En 2025, l'agglomération accompagnera l'élaboration d'un contrat des violences sexistes et sexuelles qui sera réalisé sous l'égide du préfet.
- En 2024, la démarche d'élaboration du contrat local de santé se poursuivra avec la définition des axes stratégiques qui seront ensuite déclinés avec les partenaires dans un programme d'actions sur 5 ans. Les axes stratégiques et les futures actions pourront concerner l'accès et le recours aux soins, la santé en lien avec l'environnement, le « Bien vieillir chez soi », les modes de vie favorables à la santé, la prévention, le dépistage et le repérage, la lutte contre les addictions ou encore la santé mentale des habitants. La signature du contrat est prévue en 2025.
- En 2025, l'agglomération s'inscrira ainsi dans une volonté de conjuguer les interventions des professionnels du champ éducatif, de la prévention, de l'intervention sociale, de la santé, des forces de l'ordre et de la justice en faveur de la prévention de la délinquance et de la santé des habitants, notamment des jeunes.



## EN QUELQUES CHIFFRES



**67%**  
des habitants du territoire s'estiment satisfaits du niveau de sécurité dans l'Agglo.



**2 enquêtes**  
réalisées auprès des habitants par l'Agglo en 2023 sur la sécurité et la santé.



**66%**  
des habitants du territoire se sentent en bonne ou très bonne santé.



# B11 DÉVELOPPER LE SPORT EN COHÉRENCE AVEC L'IDENTITÉ ET LES VALEURS DU TERRITOIRE



## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



- CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo a défini en 2023 les trois grands axes de sa **stratégie en matière de politique sportive**, qui donnent les objectifs pour les années à venir :
- Coordonner les actions relatives au développement de la pratique sportive pour tous.
  - Développer les équipements sportifs d'intérêt communautaire en faveur des jeunes publics.
  - Accompagner les sportifs méritants, et les événements sportifs « grand public ».

Dans le cadre de la coupe du Monde de Rugby en France, **l'Agglo a accueilli l'équipe d'Argentine, les Pumas, à l'Aquabaule**, pour leur permettre de se préparer et de récupérer avant et après leurs rencontres en septembre et octobre 2023.



La natation scolaire, priorité de l'Éducation nationale, est un enjeu majeur pour un territoire d'eau comme celui de CapAtlantiqueLa Baule-Guérande Agglo. Il est essentiel que, dès le plus jeune âge, les habitants puissent savoir comment appréhender leur environnement direct et ainsi limiter le nombre d'accidents dus aux milieux aquatiques. **Chaque élève du primaire peut bénéficier de 40 séances de natation entre la Grande section et le CM1.** En 2023, ce sont presque 40 000 élèves du primaire et du secondaire qui ont pu bénéficier de séances de natation. AquaGuérande en a accueilli près de la moitié.

**Le livret d'évaluation pour la natation scolaire en primaire** a été renouvelé cette année pour correspondre aux nouvelles directives de l'Éducation nationale. Le livret « Ludinage », développé par le délégataire Recréa, en lien avec l'Éducation nationale, a été distribué dans toutes les classes de Grande section et CP de l'Agglo.



## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- Une étude de faisabilité pour la réfection des pistes d'athlétisme de Guérande et Herbignac est prévue.
- En 2024, le Tour de Bretagne cycliste ainsi que de la Solitaire du Figaro PAPREC passeront par l'Agglo.
- La randonnée gravel en mai 2024, organisée par le Triathlon Côte d'Amour, sera parrainée par l'Agglo.
- Les espaces bien-être de l'AquaPiriac et l'AquaGuérande seront rénovés.
- La délégation de service public de l'Aquabaule sera renouvelée en 2024.
- La construction du nouveau centre aquatique à Herbignac se poursuit et a pris du retard suite à des difficultés de qualité des prestations sur les menuiseries et le changement de l'entreprise concernée. Il devrait se terminer à l'horizon 2025.



## EN QUELQUES CHIFFRES



**750**  
élèves de CM2 ayant bénéficié des séances de voile scolaire avec l'aide de l'Agglo.



**286 705**  
passages dans les centres aquatiques du territoire dont près de la moitié à l'AquaBaule.



**349**  
jours d'ouverture des centres aquatiques de l'Agglo en 2023.



**6 585**  
c'est le nombre d'entrées des associations.

# B12 PROMOUVOIR UN CADRE CULTUREL AMBITIEUX ET ACCESSIBLE À TOUS

## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



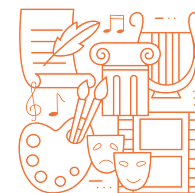
Un diagnostic partagé du territoire de l'ensemble des d'équipements et d'offres culturelles a été réalisé en 2023. Ce diagnostic a pour objectif de permettre la définition des orientations stratégiques du futur projet culturel de territoire.

Un nouveau projet d'établissement 2023-2028 vient d'être défini pour le Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, mettant en avant le thème « Le Conservatoire, épicerie de la vie musicale du territoire » et fixant les grandes orientations en matière de développement des pratiques musicales sur le territoire.

Un projet de musique médiévale, au Château de Ranrouët, avec la compagnie Artémusie et les classes élémentaires de l'école Les Roselières de Saint-Lyphard, a été mené en partenariat avec l'association Crescendo d'Herbignac. Dans la même perspective, un parcours de découverte instrumentale pour les élèves de CE1 a été créé.



Au musée des marais salants à Batz-sur-Mer, entre juillet 2023 et mai 2024, une exposition sur l'artiste statuaire Jean FRÉOUR (1919-2010), ayant vécu plus de 50 ans en Presqu'île, a été montée. Elle permet d'appréhender les savoir-faire et techniques de travail de l'artiste, et valoriser les œuvres, objets dont certains ont été acquis par le musée suite à la vente de l'atelier du sculpteur en 2019. Un dispositif d'expérimentations virtuelles mettant en scène des statues numérisées de Jean FRÉOUR est présent dans l'exposition. Ce projet numérique a été retenu par la Ministère de la Culture dans le cadre du « Programme national de numérisation et valorisation de contenus culturels » lancé en 2023, pour lesquels le musée a bénéficié d'une subvention de 20 000 €.



La Marque Qualité Tourisme a été denouveau attribuée au musée des marais salants en 2023. Il s'agit là de la seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de l'accueil et des prestations offertes aux visiteurs.



## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- L'écriture du projet culturel de territoire se termine ainsi que la nouvelle démarche partenariale avec le Département de Loire-Atlantique et la DRAC des Pays de la Loire.
- Des études pour le positionnement du musée des marais salants et celui du château de Ranrouët sont prévues et devront être finalisées à l'automne 2024.
- Les travaux des nouveaux locaux du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal sur le site du Petit Séminaire à Guérande vont démarrer début 2025.
- En septembre 2024, le premier « Orchestre à l'école » dans une classe de CE2 de l'école du Ruisseau blanc à Férel, sera instauré.

## EN QUELQUES CHIFFRES



**20 000 visiteurs en 1 an**  
en moyenne au château de Ranrouët et au musée des marais salants.



**3 650 enfants**  
des classes primaires du territoire bénéficient d'interventions musicales.



**946**  
élèves inscrits au conservatoire.



**31**  
disciplines instrumentales proposées.



**98,21 %**  
note obtenue par le musée des marais salants pour le renouvellement de la marque Qualité Tourisme.



# B13 INSTALLER UN TOURISME RESPONSABLE



## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



Afin de développer une notoriété ciblée, une image durable et un développement économique de qualité sur le Territoire, l'Office de Tourisme Intercommunal a mené **la réalisation d'une étude auprès de 4486 Français**, avec pour principaux résultats :

- 87% connaissent La Baule-Escoublac-Presqu'île de Guérande.
- 98% en ont une bonne image.
- le territoire se place 2° des destinations en matière d'attractivité sur le plan national, derrière Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel et devant le Bassin d'Arcachon, Biarritz, le Golfe du Morbihan, Deauville.

Afin de déployer un tourisme sur les 4 saisons et sur les 15 communes, une innovante **campagne de promotion 100% digitale, composée de 3 vidéos**, en collaboration avec les professionnels du tourisme et les habitants du Territoire a été réalisée.




Afin de valoriser la gastronomie du Territoire, axe touristique d'importance dans la presqu'île, **un dîner de prestige exceptionnel**, à l'Océarium du Croisic, en clôture du festival culinaire des Saveurs d'Octobre et en partenariat avec les Chefs, Éric GUÉRIN de la Mare aux Oiseaux et Julien BARADEL du Maju a été organisé.

## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- Un travail est en cours afin de permettre à l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) de devenir le premier office de tourisme en France à être labellisé RSE Lucie 26000. Sur les prochaines années, l'OTI doit relever le défi de la performance globale avec une feuille de route de 25 engagements (gouvernance responsable, intérêt consommateurs, droits fondamentaux des individus, développement local, éthique dans les relations d'affaires, conditions de travail, préservation de l'environnement).
- Afin de révéler une identité culinaire unique et différenciatrice, l'OTI lance un grand audit sur le Territoire en 2024, en collaboration avec les professionnels du Tourisme, qu'ils soient ostréiculteurs, pêcheurs, paludiers, éleveurs, restaurateurs, chefs reconnus ou encore jeunes talents en devenir. Un plan d'actions pluriannuel et ambitieux, en faveur d'un tourisme gourmand et authentique, sera mis en place pour valoriser les produits locaux et les producteurs de chacune des 15 communes.
- Dans le cadre de la mutation numérique de l'OTI, un concept de lieu de vie, hybride, entre physique et digital, va être imaginé et déployé à compter de 2024. Destiné aux habitants, visiteurs et Pros du Tourisme, ce concept représentera à terme, une nouvelle dimension dans l'écosystème touristique français, une vision aspirationnelle pour le Territoire.
- En 2024, l'OTI va acquérir 3 véhicules AMI aux couleurs de la marque La Baule-Escoublac Presqu'île de Guérande afin de réaliser des accueils hors les murs. Ce dispositif permettra d'aller à la rencontre des nouvelles cibles (familles avec enfants, jeunes couples sans enfant) sur l'ensemble du territoire.
- Afin d'améliorer l'expertise des talents internes, le recrutement et l'intégration des saisonniers, l'OTI innove avec une campagne de marque employeur annuelle, à compter de 2024 et va créer son Académie de formation.

## EN QUELQUES CHIFFRES

 **10,9 millions** de nuitées réalisées en 2023 sur le territoire.

**FR**  **92%** de la clientèle touristique est d'origine française.

 **30%** de touristes français venant de la Région Pays de la Loire.

**DE**  **24%** de touristes étrangers viennent d'Allemagne.

# B14 ENCOURAGER LES FILIÈRES LOCALES ET ÉMERGENTES EN TERMES D'EMPLOI



## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, en lien avec la commune d'Herbignac, la Région Pays de la Loire et l'aménageur Loire Atlantique Développement, a lancé fin septembre 2023 les travaux pour **étendre la zone d'activités du Pré Govelin de plus de 5,5 ha** avec 7800 m<sup>2</sup> dédiés à la création d'un village d'entreprises et la création de 12 nouveaux lots pour permettre à de nouveaux établissements de s'implanter. Ce projet a été étudié durant plusieurs années afin de correspondre aux besoins nouveaux des entreprises mais aussi de répondre à des enjeux précis de respect de la biodiversité locale.

Des travaux de réaménagement du parc d'activités de Villejames à Guérande ont débuté le 19 juin 2023 et doivent s'achever en 2<sup>e</sup> partie de l'année 2024. Ces travaux concernent les secteurs les plus anciens, et notamment deux rues structurantes, la rue de la Pierre et la rue de la Pré Neuve. 80 entreprises, sur les 350 que compte le Parc, sont directement concernées par ces travaux d'amélioration des espaces publics. Les objectifs principaux sont, sur près de 2 km de rue, de garantir la fluidité et la sécurité des différents modes de déplacement, d'organiser le stationnement et d'assurer une meilleure intégration urbaine et paysagère du site.



Afin de faire face aux enjeux actuels et futurs en matière d'emploi sur le territoire, l'Agglo a piloté un groupe projet sur 2023 avec pour objectif le développement de l'emploi à travers un réseau d'acteurs engagés. Ce groupe était composé de représentants locaux d'entreprises, de partenaires de l'éducation et de partenaires emploi. La démarche « Triple E » pour « Entreprise Engagée pour l'Emploi » est née de ce travail collaboratif et ses valeurs fondatrices sont « Du lien, de l'humain, du local et de l'exemplarité ».



Suite à son lancement officiel fin 2022, l'offre d'accompagnement de pré incubation « Azimut Saint-Nazaire-La Baule » a permis de lancer ses deux premières promotions en 2023 et d'accompagner 10 projets innovants du territoire. Pour rappel, le programme Azimut a pour objectif de compléter l'offre d'accompagnement disponible sur le territoire afin d'amplifier l'émergence et la pérennité d'entreprises innovantes. Ce dispositif est financé par Saint-Nazaire Agglo et CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et il est déployé par Atlanpole.



Une démarche de **dynamique collective** a été lancée au second semestre 2023, afin de **proposer aux entreprises différents temps d'échanges et de synergies**. Les objectifs sont que les élus aillent à la rencontre des entreprises et prennent connaissance de leurs attentes, que les entreprises identifient le rôle de l'Agglo et que des synergies puissent se créer entre ces acteurs influents du territoire. 4 temps annuels sont prévus :

**Rentr'Éco by** CapAtlantique LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO ▶ Temps d'échanges entre les élus et les entreprises d'un même parc d'activités.

**Accueil Éco by** CapAtlantique LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO ▶ Focus sur les nouvelles entreprises créées sur le territoire.

**P'tits Déj' Éco by** CapAtlantique LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO ▶ Focus sur une thématique particulière, intervention de partenaires (CCI-CMA, etc.).

**Soir'Éco by** CapAtlantique LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO ▶ Temps convivial proposé à toutes les entreprises des parcs d'activités afin de favoriser la mise en réseau.



# B14 ENCOURAGER LES FILIÈRES LOCALES ET ÉMERGENTES EN TERMES D'EMPLOI



## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- Un nouveau Schéma d'Accueil des Entreprises sera réalisé en 2024 pour porter de nouvelles ambitions pour le territoire dans le domaine économique.
- La démarche « Triple E », de reconnaissance des entreprises mobilisées pour favoriser l'emploi de qualité sur le territoire, sera lancée en 2024. Les premières reconnaissances seront alors décernées.



## EN QUELQUES CHIFFRES



**+ de 4 millions d'euros**

c'est le montant des travaux d'extension de la zone du Pré Govelin à Herbignac.



**2 millions d'euros**

pour la rénovation du parc d'activités de Villejames (400 000€ financés par la Région Pays de la Loire et 175 000€ par l'État).



**18 parcs d'activités**

du territoire dont 14 gérés par l'Agglo.



**24 000**

emplois sur le territoire.



**7700**

entreprises dans l'Agglo.



**5,9%**

de chômage dans l'Agglo en 2023.



C

UN TERRITOIRE UNI  
ET INTÉGRÉ  
AU PROFIT DU  
DYNAMISME GLOBAL





# C15 REPLACER L'HUMAIN AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS ET RÉINCARNER LE DIALOGUE ENTRE LES ADMINISTRATIONS ET LES HABITANTS



## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



Dans le cadre du projet « démarche centrée usager » lancé en 2022, le portail citoyen « Publik » a vu le jour. Cette plateforme en ligne directement intégrée sur le site internet de l'Agglo, permet aux usagers de réaliser leurs démarches administratives de manière simple, rapide et sécurisée 24h/24 et 7j/7, où qu'ils soient. De nombreux formulaires, couvrant les domaines de l'urbanisme, de la mobilité, de la gestion des déchets, de l'eau et l'assainissement, du logement... sont d'ores et déjà disponibles. Les accueils téléphonique et physique restent toujours en vigueur en parallèle.

L'ensemble du travail mettant l'utilisateur au cœur de nos métiers a porté ses fruits. L'Agglo a remporté le 6 décembre 2023, le 1<sup>er</sup> prix au « Baromètre Expérience Citoyen » du Groupe AFNOR lors des 10<sup>es</sup> rencontres nationales « Accueil et Relation usagers ». Distinguée parmi 62 intercommunalités à travers la France, la collectivité a été évaluée sur des critères tels que l'accessibilité, la réactivité, la courtoisie, les personnalités, le temps d'attente, la gestion des réclamations... Cette reconnaissance témoigne de l'avancée du projet visant à améliorer la relation entre les habitants et l'administration, un des engagements du projet de territoire 2030.



En janvier 2023, un nouveau magazine mensuel interne baptisé « Trait d'Union » a été lancé permettant à tous les agents de recevoir les informations importantes de leur Agglo et ainsi de mieux connaître les actions des autres services. Chacun peut alors devenir plus facilement un ambassadeur de son service public sur son territoire.

Le plan de transformation culturelle lancé en interne à l'Agglo, autour de 4 piliers (« Être simple pour être efficace », « Être tous dans un management centré sur l'humain », « Être dans une nouvelle cohérence », « Être bien pour être encore meilleur ») continue son avancée en 2023. Dans ce cadre, la collectivité a souhaité évaluer le ressenti de ses agents. 210 agents ont répondu à un « Baromètre social ». Ce questionnaire portait sur leurs conditions de travail, leur ressenti, et leur perception de la discrimination au sein de l'Agglo. Pour donner suite à ce baromètre, un séminaire pour « Mieux vivre et travailler ensemble » a été organisé en novembre pour tous les agents.



## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- Pour mieux répondre aux attentes des usagers, de nouveaux formulaires vont intégrer le portail citoyen. Les usagers pourront, à partir du portail « Publik », obtenir un suivi de leurs demandes formulées par téléphone ou en présentiel dans les accueils.
- Une harmonisation des horaires des différents accueils de l'Agglo sera mise en place pour rendre plus lisible l'accessibilité au public.
- Le pilier du plan de transformation interne « Être tous dans un management centré sur l'humain » est au cœur d'un travail important. Le projet d'innovation managériale a comme objectif d'élaborer un guide pour le travail collaboratif, de créer des réseaux métiers au sein de la collectivité pour renforcer les compétences des agents, et de réaliser un nouvel Intranet plus moderne permettant de partager les informations en interne.
- Pour maintenir la qualité du service, il est nécessaire de développer une marque employeur qui permettra de recruter de nouveaux collègues et de fidéliser ceux déjà présents. Une chargée de recrutement a rejoint la collectivité, permettant l'élaboration d'un nouveau processus de recrutement. L'Agglo propose 3 logements sur la commune de Camoël aux agents nouvellement recrutés afin de contrer l'obstacle du logement lors de leur arrivée. Un travail est en cours sur les offres d'emploi afin de les rendre plus attractives. Des échanges sont à organiser pour avoir une stratégie commune de territoire.

## EN QUELQUES CHIFFRES



**46 formulaires**  
à disposition sur le portail citoyen  
en 2023.



**260 agents formés**  
pour améliorer la relation  
avec les usagers.



**89%** des agents satisfaits  
de leur travail.



**57 recrutements** lancés  
en 2023.

# C16 OFFRIR AU TERRITOIRE UNE IMAGE EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS ACTUELS



## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



À l'occasion de ses 20 ans d'existence, « Cap Atlantique » a changé d'identité visuelle pour devenir « CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo ». Cette nouvelle marque forte et reconnaissable, identifiée par son logo plus moderne travaillé avec l'agence réputée Graphéine, a été dévoilée lors de la conférence de rentrée, « Les Rendez-vous de l'Agglo », le 13 septembre 2023. Elle permet d'affirmer le positionnement d'une agglomération plus en phase avec son temps et tournée vers l'avenir. Cette identité permet de mieux positionner géographiquement l'agglomération, et se veut efficace, facilement reconnaissable sur les nombreux supports de communication. L'objectif principal de cette modernisation est de replacer l'institution comme un acteur reconnaissable et important de son environnement.

L'Agglo a modernisé tout au long de l'année 2023 et continuera sur les années à venir, ses supports de communication avec sa nouvelle identité pour être mieux identifiée par la population interne et externe du territoire : nouvelle marque déployée sur les bennes à ordures, sur les réseaux sociaux, le site internet, sur les documents administratifs, sur les panneaux, sur les véhicules... toutes les actions de communication sont également pensées afin de les rendre attractives, proches du public, tout en respectant les engagements de la collectivité en matière d'empreinte environnementale.



En 2023, l'Agglo a développé et enrichi sa communication digitale et numérique : elle a accru l'utilisation de nouveaux supports pour une stratégie tournée vers les réseaux sociaux, qui donne une plus grande visibilité et une meilleure accessibilité aux informations émanant du service public. Chaque événement ou conférence de presse a été relayé sur les réseaux de l'Agglo. La création de vidéos, de motion design et l'utilisation des affichages dynamiques se sont développées.

## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- L'Agglo va continuer à déployer sa nouvelle marque sur les différents supports de communication et la transmettre à tous les prestataires. Il est également prévu que le siège La Baule-Escoublac soit mieux identifié.
- Il est prévu pour 2024 une refonte des sites Internet de l'Agglo ainsi que ceux de La Baule-Escoublac et Guérande, pour les rendre plus modernes et plus accessibles.




## EN QUELQUES CHIFFRES

 **7 campagnes**  
de publicité menées en 2023.

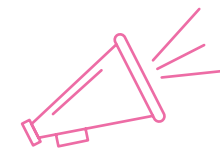
 **50 000 euros**  
alloués à la publicité par l'Agglo sur le territoire.

 **1 000 abonnés en +**  
sur Facebook & LinkedIn en 2023.

 **60 %**  
d'abonnés en plus sur Instagram en un an.



# C17 RENDRE L'ACTION PUBLIQUE PLUS PROCHE DES USAGERS



## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



En 2023, les événements dédiés à la presse pour informer directement le grand public et faire mieux connaître les sujets touchant directement la population, ont été plus nombreux : signature du nouveau contrat pour la collecte et le traitement des déchets avec Derichebourg le 23 janvier, signature de la charte « Petite Ville de Demain » le 31 janvier, présentation de la charte forestière le 18 avril, signature de la charte pour la biodiversité des bords de voirie le 10 mai, lancement de la campagne qualité des eaux le 10 juillet, signature du contrat avec le nouveau délégataire Saur pour l'eau et l'assainissement le 11 octobre...

Afin de permettre aux usagers de comprendre ce qu'il se passe sur leur territoire, de les informer sur tous les services publics rendus par l'Agglo, chaque action d'importance des services est mise en avant vers les médias via des communiqués de presse : soutien de l'Agglo à Assérac pour la lutte contre les algues vertes le 8 février, construction d'un bassin de stockage des eaux usées à Pénestin le 7 mars, distribution gratuite de compost le 29 mars, collecte des fusées de détresse le 5 avril, lancement des travaux du parc d'activités de Villejames le 1<sup>er</sup> juin, travaux sur les réseaux d'eau à Saint-Lyphard le 22 juin, lancement des travaux d'extension du parc d'activités du Pré Govelin le 21 septembre, accélération du tri des biodéchets le 28 novembre...



Pour permettre aux élus de mieux appréhender tous les enjeux qui se présentent à eux dans les différents domaines et ainsi être plus armés pour défendre l'intérêt direct des habitants, il a été mis en place en 2023 des ateliers en amont des conseils communautaires.

Ce temps pédagogique et participatif permet de faire un point sur certains projets en cours et de réfléchir en groupe sur des sujets parfois complexes mais à fort enjeu.



## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- De nouveaux supports de communication vont continuer à être explorés pour rendre encore plus intelligible l'action publique auprès des habitants.
- Une campagne de sensibilisation sur un an autour de l'enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle qu'est l'eau va être menée. Elle se déclinera saison après saison.



En 2023, les campagnes de communication de l'Agglo ont été plus affirmées et plus précises dans leur diffusion avec la création de plans médias efficaces. Une nouvelle stratégie d'éditions et de créations de contenus a vu le jour, tournée vers l'information des habitants : campagne sur l'aide à l'achat de vélo au printemps, campagne sur la qualité des eaux avec le personnage breton de « Mam'Goudig » à l'été, campagne pour le salon « Objectif zéro déchet » et la réduction de l'empreinte environnementale à l'automne...

## EN QUELQUES CHIFFRES



**64**  
communiqués de presse diffusés en 2023.



**197**  
c'est le nombre de délibérations votées en 2023.



**19**  
points presse et conférences de presse réalisés sur un an.



**88**  
c'est le nombre d'arrêtés pris en un an.



**16**  
instances communautaires qui se sont réunies en 2023.

# C18 INTENSIFIER LES PARTENARIATS ET LES COOPÉRATIONS INTRA ET EXTRA TERRITORIAUX



## 2023 : DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



L'Agglo a déployé, en 2023, **une nouvelle politique de partenariats événementiels solides et vivants**, et renforcé les liens avec les organisateurs du territoire en soutenant leurs nombreuses initiatives. Le but étant de favoriser le dynamisme et les activités ludiques d'importance dans l'Agglo tout en permettant aux participants de connaître l'action publique de l'institution.

Ainsi, cette année CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo a été partenaire de 14 événements : festivals de musique, salon du Livre, Jumping de La Baule-Escoublac, festival du Film du Croisic...

**Une nouvelle politique de sponsoring sportif** en faveur d'athlètes ou d'initiatives pouvant faire rayonner le territoire auprès de ses habitants mais également en France comme à l'international a été instauré. En 2023, l'Agglo a sponsorisé la préparation de deux athlètes pour les Jeux Paralympiques de PARIS 2024 (dont Miléna SURREAU qui a été sélectionnée) et plusieurs challenges humanitaires menés par des jeunes locaux de type 4L Trophy.



Afin de mettre la relation avec les communes au cœur de l'action communautaire, les 15 maires du territoire ont signé **leur contrat territorial avec l'Agglo lors de la réunion de rentrée de septembre**. Celui-ci met en avant les grandes actions que chaque commune mènera dans l'avenir dans ses périmètres avec l'appui de l'Agglo.

En 2023, l'Agglo a organisé **2 événements permettant à ses différents partenaires de se réunir et d'échanger** autour de l'actualité communautaire : le 23 janvier à Saint-Lyphard pour les vœux aux institutionnels et le 13 septembre au palais des congrès et des festivals de La Baule-Escoublac pour la deuxième édition des « Rendez-vous de l'Agglo ». Plus de 200 personnes étaient présentes lors de ces deux événements.

## UN HORIZON DE PERSPECTIVES...

- Une convention avec la Région Bretagne sera signée en 2024. Baptisée « Bien vivre partout en Bretagne », elle est la déclinaison sur le territoire de l'Agglo de l'engagement du Conseil régional pour la cohésion des territoires autour des valeurs de proximité, de sobriété et de solidarité, pour améliorer les conditions de vie des Bretons.
- CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo est un acteur de plus en plus reconnu dans la région, ce qui était un engagement du projet de territoire 2030. Des travaux sont en cours pour continuer à développer les synergies avec Saint-Nazaire Agglo.



## EN QUELQUES CHIFFRES



**35 000 euros**  
le montant des subventions accordés pour des événements organisés sur le territoire.



**5 000 euros**  
l'enveloppe consacrée au sponsoring sportif.



**125 millions d'euros**  
le montant que l'Agglo va investir pour ses 15 communes d'ici à 2026.





© 2024 Direction de la communication CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo.  
Crédits photos : @AlexandreLamoureux - @PascalBeltramy - @PGerard - Adobe Stock.



cap-atlantique.fr    

Assérac | Batz-sur-Mer | Camoël | Férel | Guérande | Herbignac | La Baule-Escoubiac | La Turballe  
Le Croisic | Le Pouliguen | Mesquer | Pénestin | Piriac-sur-Mer | Saint-Lyphard | Saint-Molf